## Décision 14-DCC-121 du 19 août 2014

relative à la prise de contrôle exclusif de la société Bridis par la société Système U Centrale Régionale Nord-Ouest

Posted on:&nbsp 26 septembre 2014 | Secteurs :



## Présentation de la décision

## Informations sur la décision

Partie notifiante	Système U Centrale Régionale Nord-Ouest
Dispositif(s)	Autorisation
Décision de phase	Phase 1
Décision simplifiée	Non
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	société Bridis

## Lire

le texte intégral de la décision 208.72 Ko